

RESIDENCE DU RUANDA.
TERRITOIRE D'ASTRIDA.

N° 1163/FIN.

OBJET:
Demandes de patente pour
le commerce de bétail.-

ASTRIDA



11

TRANSMIS à Monsieur le Résident du Ruanda à KIGALI,
avec avis favorable, les demandes ci-annexées:
Patente pour le commerce de bétail, NYAMWIGEMA, E. - Lettre du 27 mai 1951
Patente pour le commerce de bétail, NYAKABWA - Lettre du 28 mai 1951
Les intéressés remplissent les conditions requises
sur la matière.

Astrida, le 28 mai 1951.-
Pour l'Administrateur de Territoire,
Le Comptable Territorial, A. STRIJOS,